DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :

Le Conseil Municipal: 49

N°162

En exercice: 49

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Présents: 34

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2018

L'AN deux mille dix huit, le 11 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 6 juillet 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00, sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

<u>Etaient présents</u>: DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danielle, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

<u>Etaient absents</u>: MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusés:

Représentés par :

Madame Magali CHERET Madame Soizig NEDELEC

Monsieur Fethi CHOUDER Monsieur Kilani KAMALA

Monsieur Pascal BEAUDET Monsieur Anthony DAGUET

Madame Sylvie DUCATTEAU Madame Sophie VALLY

Monsieur Antoine WOHLGROTH Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Madame Alice FAGARD Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Monsieur Guillaume SANON

Monsieur Sofienne KARROUMI

Madame Hana RABAH

Madame Mériem DERKAOUI

Madame Evelyne YONNET

Monsieur Daniel GARNIER

Madame Thérèse MBONDO

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Sophie VALLY

Direction Générale Adjointe Développement/ Direction Action Sanitaire Social Habitat Logement/Service Habitat Précaire et Logement Transitoire

OBJET : Convention partenariale entre la Ville d'Aubervilliers et SOLIHA Est Parisien relative à l'accompagnement social de la résidence sociale située au 78 rue Léopold Réchossière au titre de l'exercice 2018.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le budget communal pour l'exercice 2018 ;

Vu la délibération n°42 du Conseil Municipal du 12 février 2015 approuvant le projet social déterminant le fonctionnement et les objectifs de la résidence sociale située 78 rue Réchossière, 93300 Aubervilliers ;

Vu le projet de convention partenariale entre la Ville d'Aubervilliers et SOLIHA Est Parisien relatif à l'accompagnement social de la résidence sociale située 78 rue Léopold Réchossière au titre de l'exercice 2018 ;

Considérant que ce nouveau dispositif vient désormais compléter et renforcer l'offre de logements transitoires et du besoin d'accompagnement social des ménages hébergés ;

Considérant la nécessité d'approuver la convention pour permettre le versement par la Ville d'une subvention annuelle de 37 694 euros à SOLIHA Est Parisien, pour l'exercice 2018;

Adoption à l'unanimité par 45 pour

DELIBERE:

APPROUVE la convention partenariale entre la Ville d'Aubervilliers et SOLIHA Est Parisien relative à l'accompagnement social de la résidence sociales située au 78 rue Léopold Réchossière au titre de l'exercice 2018, comportant notamment l'attribution d'une subvention de 37 694 € (trente sept mille six cent quatre vingt quatorze euros).

AUTORISE la Maire ou son représentant à signer ladite convention.

DIT que les crédits nécessaires sont prévus en section de fonctionnement du budget 2018 sur l'imputation suivante :

service chapitre article fonction code action code dispositif 505 65 523 6574 **PACTARIM**

Reçu en préfecture le : 13/07/18 Publié le : 13/07/18

Certifie exécutoire : 13/07/18

Pour la Maire,

l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvere ROZENBERG